

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5098 - Jeudi 09 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

PRODUCTION DE BANANIERS À MOHÉLI :

Un coup d'accélérateur à la production



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend **5 parcelles de terrain immatriculées** aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> **1.200m² - 49€/m²** / -> **2.492m² - 49€/m²**

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge : **4.000m² - 49€/m²**

Contact whatsapp : +269 333 21 02

Créer les conditions d'une implication accrue des autorités locales dans les enjeux liés à l'aménagement du territoire et au développement urbain, notamment autour du Schéma d'Aménagement du Territoire (SAT) de la Grande Comore, tel est l'objectif de l'atelier organisé ce mercredi 8 avril par le ministère de l'Aménagement, en collaboration avec le projet Ulanga Mali. Cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur les stratégies à adopter, ainsi que sur le schéma d'aménagement et les outils de planification territoriale, en vue d'une meilleure coordination des actions de développement.

Le ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, chargé des affaires foncières et des transports terrestres (MATUAFTT) en collaboration avec le projet Ulanga Mali a organisé hier mercredi 08 avril à Moroni, un atelier de sensibilisation et de formation du COPIL SAT. L'événement vise à renforcer les capacités des participants sur les enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Il a réuni

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

La planification territoriale au cœur des débats

des représentants des ministères, des partenaires au développement et des experts en aménagement du territoire et urbanisme. Il s'agit d'un pas important vers la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales pour un développement durable et équitable des Comores. Le directeur général de l'aménagement, Abdou Bacar Ali, a présenté les axes prioritaires et les scénarios d'aménagement envisagés pour les Comores. Il a souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour atteindre les objectifs de développement durable. Il a également mis en avant les efforts du ministère pour améliorer la gouvernance foncière et promouvoir un urbanisme durable. Selon lui, « le schéma d'aménagement du territoire est un outil clé pour guider les décisions d'aménagement et d'investissement ».

Dans son discours, Mohamed Madjid, secrétaire général du ministère de l'aménagement du territoire, a souligné que cet atelier s'inscrit dans



le cadre de la mise en œuvre du PTBA 2026 du ministère qui prévoit de doter les îles d'un outil de planification stratégique pour le développement urbain, rural, social et économique à travers le schéma d'aménagement territorial. Il a insisté sur l'importance de la planification pour assurer un développement équilibré et durable du pays. Il ambitionne de « renforcer la capacité d'at-

tractivité de chaque île en assurant un développement équilibré du cadre de vie des habitants ». Les participants ont partagé leurs expériences sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Ils ont également souligné les défis liés à la préservation des coraux et à la montée des eaux, exprimant leur inquiétude face à ces enjeux environnementaux majeurs pour les

Comores. Sollicitant ensemble de trouver des solutions pour protéger nos coraux et lutter contre la montée des eaux, pour le bien-être de nos communautés.

Un diagnostic et une analyse approfondis du territoire pour identifier les besoins et les potentialités ont été soulignés lors de l'atelier. Cette analyse permettra de définir les orientations stratégiques, les scénarios d'aménagement et les axes prioritaires pour le développement. Il a été évoqué la nécessité d'entrer en contact avec les acteurs locaux, notamment les agriculteurs, les éleveurs et les autres parties prenantes, pour recueillir leurs avis et leurs attentes. Les participants ont eu l'occasion d'approfondir le schéma d'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations pour l'utilisation des sols, les infrastructures, les équipements et les services publics.

El-Aniou Fatima

PRÉSENTATION DES INDICATEURS DE PAUVRETÉ 2024 :

L'enquête livre ses premiers résultats techniques

Au cœur d'un atelier technique à Moroni, l'INSEED et ses partenaires ont dévoilé les premiers indicateurs de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages. Entre stagnation économique et résilience face aux chocs, ces données ultra-précises vont redéfinir la cartographie de la précarité dans l'archipel.

Mercredi 1er avril, à Moroni, techniciens et partenaires internationaux se sont penchés sur les résultats de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) pour l'année 2024. Lancée en mai 2024 et achevée sur le terrain en novembre de la même

année, cette vaste opération statistique avait pour mission de scruter les revenus, les dépenses et l'accès aux services essentiels de milliers de foyers à Ngazidja, Ndzuwani et Mwali. Après des mois de "nettoyage" des données, l'atelier technique de cette semaine marque le passage à la phase de vérité : celle de l'action publique. Pendant 6 mois, les enquêteurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), appuyés par le projet STATCAP-KM, ont sillonné les villages. Ils avaient comme objectif d'actualiser les données de 2020, qui dataient d'avant la crise du Covid-19 et les récentes turbulences économiques mondiales.

« L'enquête est terminée. Nous entrons désormais dans le cœur de l'analyse pour orienter les politiques publiques », a résumé le directeur général de l'Institut, Mohamed Ali à l'ouverture de l'atelier.

À l'époque, il soulignait déjà l'ambition de l'exercice qui consistait à mesurer l'impact de l'inflation et des chocs exogènes sur le pouvoir d'achat des Comoriens. Mais le message le plus ferme est venu de la Banque mondiale, partenaire historique du projet, représentée par sa chargée des opérations, Aida Amada. Elle a félicité le gouvernement comorien et l'INSEED pour leur engagement résolu à utiliser les données pour comprendre les tendances de la

pauvreté et des inégalités. « Les données sont indispensables pour prendre des décisions éclairées et suivre les progrès accomplis sur la voie de la réduction de la pauvreté. Cet engagement en faveur d'une approche fondée sur les données est un signal fort de la bonne volonté d'accélérer le développement et un exemple à suivre dans la région. Nous souhaitons également remercier l'INSEED pour l'excellence de sa collaboration tout au long de cet exercice, pour son attachement aux données ouvertes, et pour son exigence constante de qualité dans la production des résultats », a-t-elle déclaré.

Ces nouveaux indicateurs serviront de base de référence pour les pro-

grammes sociaux des prochaines années. Ils permettront de mettre à jour la "carte de vulnérabilité" de l'archipel, notamment face aux chocs climatiques comme les cyclones, et d'ajuster les politiques d'aide directe. L'enquête a été financée dans le cadre de la composante comorienne du Projet régional de statistiques de la SADC, dont l'objectif est de renforcer la capacité institutionnelle de la SADC et des pays participants à produire, diffuser et utiliser des statistiques de qualité, tout en renforçant l'harmonisation et la collaboration régionales.

Nassuf Ben Amad

La ville de Mitsamiouli a accueilli cette semaine, un atelier stratégique dédié à l'intégration des indicateurs climatiques dans le système de gestion des données sanitaires (DHIS2). Avec comme objectif, d'anticiper les pics épidémiologiques de paludisme en croisant météo et santé dans le but de mieux traiter la population. Clôturé le 7 avril, l'événement marque le début d'une surveillance épidémiologique de nouvelle génération, où le thermomètre et le pluviomètre deviennent des instruments de santé publique à part entière.

Durant trois jours, une douzaine d'experts issus du ministère de la Santé (DLM, PNL, DRS, DISS), et de la météorologie (ANACM), accompagnés par des spécialistes rwandais du groupe HISP, se sont réunis pour poser les jalons d'un projet novateur : corréler les variations du climat à la propagation du paludisme. Le concept est simple mais révolutionnaire pour le système de santé local dans la lutte contre les maladies vectorielles. En intégrant

SANTÉ :

La météo au service de l'alerte sanitaire

par exemple des données de pluviométrie, de température et d'humidité directement dans la plateforme DHIS2, ces experts pourront désormais adopter des méthodes proactives telles que modéliser l'évolution des moustiques Anophèles, et prévoir l'apparition des gîtes larvaires. « L'idée est d'intégrer le composant climat dans notre politique nationale, pas seulement pour le paludisme, mais pour toutes les maladies vectorielles comme la dengue ou le chikungunya », ont expliqué les organisateurs.

Le travail de terrain a déjà commencé. Le Dr Abdoulwahab Tohir, de l'ANACM, a souligné l'importance de l'analyse des précipitations par localité. Pour cette phase pilote, l'île de Ngazidja a été choisie comme terrain d'étude, avec un focus sur les régions de Bambao, Itsandra, Hambou et la ville de Moroni. Le data manager du PNL, dans sa présenta-

tion a précisé : « Nous devons d'abord corriger et harmoniser nos bases de données sanitaires avant d'y injecter la modélisation climatique. » Il s'agit d'identifier des augmentations inhabituelles de cas d'alertes pour intervenir de manière globale avant que l'épidémie ne flambe. « Le projet vise à suivre des indicateurs sur les maladies climato-sensibles (notamment le paludisme) et des indicateurs climatiques (précipitations, température, humidité). Afin d'établir un lien entre ces indicateurs pour anticiper les interventions. Cela permettrait d'éviter des problèmes de santé coûteux pour la population », nous explique Dr Naouirou M'hadji, de la Direction de la Lutte contre la Maladie (DLM).

La réalisation de ce projet repose sur une collaboration étroite entre les institutions nationales et des partenaires internationaux. C'est le groupe HISP (Health Information Systems Programme), fort de son expérience

dans l'implantation du DHIS2 aux Comores, qui pilote l'aspect technique. Grâce à sa crédibilité, la Banque mondiale a accepté de financer l'initiative via le projet COMPASS. Ce soutien permettra de combler les "gaps" de données et de mettre en place des modèles de planification robustes dans les sites pilotes sélectionnés. Au-delà de l'aspect tech-

nique, l'initiative montre l'importance des données sectorielles pour la mobilisation de financements liés à l'adaptation au changement climatique. En reliant le climat à la santé, le pays se dote d'un outil de plaidoyer puissant et d'un bouclier sanitaire moderne face aux aléas environnementaux.

Hamdi Abdillahi Rahilie



PRODUCTION DE BANANIERES À MOHÉLI :

Un coup d'accélérateur à la production de bananiers

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, le projet FSRP, soutenu par la Banque mondiale, a procédé ce mardi à la distribution de 2 100 rejets de bananiers à l'une des fermes agricoles à Fomboni. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté des autorités de moderniser et renforcer durablement la production agricole nationale.

Ce mardi 7 avril, dans les locaux du Centre rural de développement économique (CRDE) de Fomboni, s'est tenu une cérémonie de distribution de rejets

de bananiers au profit d'une ferme agricole locale. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Projet de résilience des systèmes alimentaires (FSRP), appuyé par la Banque mondiale. Présent à l'événement, le coordinateur adjoint national du projet FSRP, Charaf Edine Msaïdié, a rappelé que cette initiative découle de la volonté du chef de l'État de lutter contre la famine et de lever les obstacles freinant la production agricole. « Un agriculteur performant doit disposer de semences de qualité. Or, nos bananiers sont souvent vulnérables aux maladies. C'est pourquoi nous avons introduit

une nouvelle variété, la Forzana, en provenance d'Afrique du Sud », a-t-il expliqué.

Selon lui, cette variété a été sélectionnée pour ses nombreux atouts, notamment sa forte productivité, sa résistance aux maladies fongiques et sa capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Un choix stratégique pour améliorer les rendements agricoles à l'échelle nationale. L'initiative s'inscrit également dans une vision plus large portée par le ministre de l'Agriculture, visant la mise en place de fermes agricoles à travers le pays. À ce jour, 28 fermes ont été

identifiées, dont 17 à Ngazidja, 7 à Ndzuani et 4 à Mohéli. Après une première phase de distribution en Grande Comore, le projet poursuit son déploiement à Mohéli, où environ 2 100 plantules ont été remises à la ferme agricole de Fomboni. « Nous sommes ici pour concrétiser cette action et accompagner les bénéficiaires dans le développement de leurs exploitations », a ajouté le coordinateur adjoint.

De son côté, le délégué chargé de la production au gouvernement de Mohéli, Mouhdine Boura, a exhorté les bénéficiaires à faire preuve de rigueur dans le suivi des cultures

après la plantation. Il a également insisté sur la nécessité de lutter contre la divagation des animaux, appelant à des sanctions strictes contre les propriétaires négligents. Les bénéficiaires, quant à eux, n'ont pas caché leur satisfaction. Ils ont exprimé leur reconnaissance envers les autorités nationales et la gouverneure de Mohéli pour cette initiative, qu'ils considèrent comme un levier important pour améliorer leurs conditions de travail et renforcer la sécurité alimentaire dans l'île.

Riwad

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE :

Renforcement du dispositif

Le ministre de la santé et de la protection sociale, Ahamadi Sidi Nahouda, a ouvert cette semaine, les travaux de la réunion annuelle du Comité de pilotage des actions de lutte contre le diabète. L'initiative vise à évaluer les interventions passées et à structurer la riposte nationale face à une maladie désormais jugée « endémique » dans l'archipel.

Dans un contexte sanitaire préoccupant, où la prévalence du diabète est estimée à 10,8% de la population en 2024, le gouvernement affiche sa détermination. Cette réunion du Comité de pilotage n'est pas qu'une simple formalité administrative, elle représente le moteur de la stratégie nationale pour freiner l'impact de cette pathologie chronique. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre a insisté sur l'urgence d'une action coordonnée. Malgré la gravité des chiffres, il s'est montré résolument

optimiste, saluant les avancées concrètes telles que l'ouverture du service d'endocrinologie à l'hôpital de Sambakouni et le renforcement des soins à Ndzuani. « Le diabète constitue aujourd'hui une véritable urgence de santé publique. [...] Je reste convaincu que, grâce à notre engagement collectif et à la qualité de notre partenariat, nous serons en mesure de bâtir une réponse nationale forte et durable », a déclaré le ministre.

L'événement a été marqué par la présence remarquée des membres de l'ONG Santé Diabète. Acteur historique sur le terrain, l'organisation a été louée à plusieurs reprises comme un pilier essentiel de la prise en charge et de la formation spécialisée du personnel soignant aux Comores en partenariat avec le ministère, pour la lutte contre la maladie. Le ministre a tenu à adresser ses « remerciements les plus sincères » à l'équipe de Santé Diabète, ainsi qu'à l'OMS pour leur appui



technique et logistique constant.

L'un des points clés de cet événement fut la transition vers une approche multisectorielle. Pour le ministère de la santé, la lutte ne doit plus être uniquement médicale, mais aussi sociale. L'accent sera

donc mis sur la sensibilisation continue et la promotion de modes de vie sains pour « attaquer le mal à la racine ». Les travaux du comité devront aboutir à un programme national structuré, reposant sur une vision claire et une mobilisation

renforcée des ressources, afin de transformer ces réflexions en actions concrètes au service de la population comorienne et de son bien-être.

Hamdi Abdillahi Rahilie

MIGRATION CLANDESTINE À NGAZIDJA :

608 trajectoires brisées et un système face à l'urgence

Depuis la création de la Brigade nationale de répression du trafic illicite de migrants (BNRTIM) en mars 2022, les flux migratoires vers Ngazidja oscillent entre pics alarmants et accalmies précaires. Derrière la rigueur des chiffres, les autorités tentent de concilier sécurité du territoire et protection de la dignité humaine.

L'île de Ngazidja devient, malgré elle, comme un carrefour complexe de la migration régionale. Selon les données recueillies, « 608 migrants ont été interceptés à Ngazidja » depuis le lancement de la brigade spécialisée. L'évolution de ces statistiques témoigne d'une pression migratoire qui s'intensifie de manière spectaculaire. Si l'année 2022 n'affichait que 14 interceptions, ce chiffre a bondi à 159 en 2023. Après une baisse relative en 2024, l'année 2026 marque un tournant critique : « Depuis le début

de 2026, 278 migrants ont déjà été arrêtés », précise-t-on dans un document de la brigade. La majorité de ces voyageurs de l'ombre sont originaires de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Rwanda, de Madagascar ou encore de la Somalie. Pour tous, l'objectif reste le même : rejoindre Mayotte. Cette situation transforme les Comores en une zone de transit périlleuse où chaque interception cache une histoire humaine boule-

versante. Comme « ces données ne sont pas seulement des nombres, elles reflètent des vies et des conséquences sur la société locale », lit-on dans un document de la brigade, soulignant que ce phénomène impacte directement le tissu social du pays.

Pour faire face à cet enjeu, la brigade mixte s'appuie sur des missions transversales. Son action commence par « l'identification et l'enregistrement des migrants », suivis immédiatement par « l'accueil et la prise

en charge » par des équipes dédiées. Cette approche nécessite une coordination étroite avec les services de santé et les affaires sociales pour garantir une protection optimale. Sur le terrain, l'organisation mobilise « des agents de police et des travailleurs sociaux », utilisant des véhicules et des infrastructures d'accueil spécifiques pour évaluer les besoins de chacun. La prise en charge se veut attentive aux plus fragiles. Pour les femmes et les enfants, des dispositifs spécifiques sont prévus, notamment « des centres d'accueil spécialisés » ainsi que « des services de santé et de psychologie », afin d'offrir un refuge sûr après le traumatisme du voyage.

Pourtant, la volonté des agents se heurte à une réalité matérielle difficile. Le manque de ressources est le principal frein à une gestion sereine des flux. Les difficultés relevées sont nombreuses : « le manque de moyens financiers et matériels », « la

complexité des procédures administratives » ou encore « l'absence d'unité de sécurité dédiée pour la protection des migrants ». Pour les autorités, il devient impératif de débloquent « des moyens financiers pour soutenir les migrants » et de renforcer « les formations pour les agents de police et les travailleurs sociaux ». Face à l'avenir, la brigade mise sur le « renforcement des capacités » et une « approche régionale » coordonnée avec les pays voisins. Mais au-delà de la réponse sécuritaire, c'est un appel à la conscience collective qui est lancé. Il est demandé à la population de « respecter les droits des migrants et de les traiter avec dignité », tout en promouvant « la solidarité et la tolérance ». Car, si la migration clandestine reste un défi de sécurité, elle est avant tout une question d'humanité qui appelle à la mobilisation de tous.

Mohamed Ali Nasra



MEDIA :

L'Ortc fête ses 20 ans d'existence

Vingt ans après son lancement, la télévision nationale célèbre un parcours marqué par des défis techniques, humains et financiers. De sa création en 2006 à aujourd'hui, l'Ortc s'est progressivement imposée comme un outil essentiel d'information et de cohésion nationale, malgré des débuts modestes et une évolution jalonnée de réformes et d'innovations.

Le 7 avril 2006, sous la présidence d'Azali Assoumani, la télévision nationale voyait officiellement le jour, offrant au pays un outil de communication audiovisuelle jusque-là inexistant. Vingt ans plus tard, l'Office de radiodiffusion et télévision des Comores (Ortc) célèbre son anniversaire avec un regard tourné vers son riche parcours. À ses débuts, la télévision fonctionnait dans des conditions précaires. Selon Hamada Madi Boléro, premier directeur opérationnel de la chaîne, l'ambition était claire malgré le manque de moyens : « Notre objectif était de

faire en sorte que la télévision soit ouverte à tous. Nous avons commencé avec presque rien, ni ressources humaines suffisantes ni équipements techniques adaptés ».

Bien avant son lancement, le projet de télévision nationale avait déjà été amorcé sous le régime du feu président Taki Abdoukarim. À cette époque, les premières installations avaient bénéficié de l'appui de la République populaire de Chine, notamment pour la mise en place des infrastructures de base. Par la suite, l'Arabie Saoudite avait contribué à renforcer certains équipements logistiques et matériels. Entre 2006 et 2010, plusieurs directeurs se sont succédé à la tête de l'Ortc, notamment Radhuiya et Djanfar Ahmed Mansoib. Une période de transition marquée par des moyens limités mais une volonté de faire progresser l'institution. « Chacun a fait ce qu'il a pu avec les moyens du bord », témoigne Moinadjoumoi Papa, ancienne rédactrice en chef. De 2010 à 2014 avec l'arrivée de Soilih Mohamed Soilih à la direction, sous la prési-

dence d'Ikililou Dhoinine, la télévision comorienne franchit un cap décisif en accédant à la diffusion par satellite, permettant ainsi aux images des Comores d'être visibles à l'international. « C'est une ouverture majeure qui a permis au pays de se faire connaître au-delà de ses frontières », souligne la présentatrice vedette Echata Hassane.

Durant cette période, une loi adoptée à l'Assemblée nationale instaure une redevance audiovisuelle, intégrée aux abonnements de Ma-Mwé. Cette contribution financière constitue une véritable bouffée d'oxygène pour l'Ortc, facilitant son développement et le recrutement de nouveaux agents. Entre 2014 et 2020, l'institution connaît une instabilité à sa tête avec la succession de plusieurs directeurs, dont Abdallah Sandi, Moussa Bakari Ali Djama, Ahmed Ben Said Djaffar et Salim Hafî. Malgré cette alternance, des avancées notables sont enregistrées, notamment en matière d'équipements et d'amélioration des plateaux techniques. « Cette période a permis de moderniser certains



aspects de la production », rappelle Oussama Ben Ahmed, chef du desk sport.

Depuis 2024, l'Ortc est dirigée par Assoumani Hablane, dont la gestion est saluée par plusieurs collaborateurs. En moins de deux ans, des réformes importantes ont été engagées, notamment l'amélioration des conditions de travail, la valorisation du personnel et la mise en place de moyens de transport pour les agents. « Aujourd'hui, les

employés sont fiers d'appartenir à cette institution », affirme Faissoili Mohamed, chef de programme. Parmi les projets phares figure l'autonomisation énergétique de la télévision nationale, un chantier stratégique pour garantir la continuité des services. Vingt ans après sa création, l'Ortc s'impose comme un pilier du paysage médiatique résolument tourné vers la modernisation et l'avenir.

Ibnou. M. Abdou



Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

Avis d'Appel d'Offres relatif au Marché d'acquisition, installation et formations des équipements biomédicaux prioritaires (vague 2) pour les hôpitaux cibles

Date de lancement : 25 Mars 2026

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

AOI N° : ODS/2026/002

1. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du présent marché Acquisition, Installations et Formations des Equipements Biomédicaux Prioritaires (vague 2) pour les Hôpitaux cibles.

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale de l'Union des Comores sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture, des équipements biomédicaux prioritaires (vague 2) pour les hôpitaux cibles (CHRI Hombo, CHRI Fomboni, HP Domoni, HP Mitsamiouli et HP Fombouni).

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « Cellule de Gestion du Projet Offre de Soins sis à Route de la Corniche – Direction Générale de la Santé – Moroni - Comores ou par téléphone au (+ 269) 733 23 41 / 343 86 07 ou par email : saiddjaffar@gmail.com / coordinateur.ods@sante.gouv.km avec copie à passationmarches773@gmail.com et prendre connaissance

des Documents d'Appel d'Offres du **lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00 mn et vendredi de 8 h 00 à 13 h 00 (heure de Moroni – Comores).**

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou le télécharger via le site www.afd.dgmarket.com.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mardi 30 avril 2026 à 10 h 00 mn** au siège du Projet sis à Route de la Corniche – Direction Générale de la Santé – Moroni - Comores. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission de l'Offre pour un montant de **six mille cinq cent Euros (6 500 Euros)**.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à Cellule de Gestion du Projet Offre de Soins sis à Route de la Corniche – Direction Générale de la Santé – Moroni - Comores, **le mardi 30 avril 2026 à 10 h 30 mn.**

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

a. Éligibilité (nationalité, conflit d'intérêts, Éligibilité au financement de l'AFD, Entreprise publique)

b. Antécédents en matière de non-exécution de marché (Antécédents de non-exécution de marché, Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de Garantie de Soumission ou du retrait de l'Offre au cours son délai de validité, Litiges en instance)

c. Situation et Performance Financières (Capacité financière (ratio de liquidité $\geq 1,1$ & ratio d'endettement $\leq 80\%$) ; Chiffre d'affaires annuel moyen sur **les 3 dernières années (2023,2024,2025) $\geq 200\ 000$ Euros**)

d. Expérience (expérience générale (Avoir un nombre minimum de 2 marchés similaires durant les **5 dernières années (2021 - 2025)**) ; expérience spécifique (Disponibilité, à la date limite de soumission des Offres, d'un service après vente (y compris en formation, en entretien et maintenance) et de pièces de rechange implanté dans le pays de l'Acheteur depuis au moins **6 mois**, pour les Fournitures proposées dans l'Offre))